Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

054-215403395-20130926-2013-063-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2013

## COMMUNE DE MALZÉVILLE CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2013 Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice: 29

Membres présents à la séance: Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Francine PIERRE, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Geneviève FLEURY.

Votants: 25

Conseillers absents - excusés: David CARABIN, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Marc BARRON.

Procurations:

Jean-Pierre ROUILLON à Daniel THOMASSIN, Jean-François PASQUET à Jean-Pierre FRANOUX,

François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,

Véronique DEVIGNES à Malika TRANCHINA, Samia MESSALTI à Colette MESNIER, Elsa PLUMIER à Odile CHANDELIER,

Emmanuel TSCHITSCHMANN à Bertrand KLING,

Yves COLOMBAIN à Geneviève FLEURY.

Secrétaire de séance : Geneviève FLEURY

Date convocation: 20 septembre 2013

N°2013-063

Objet : Modification du tableau des effectifs

Rubrique: 4.1.1.

Rapporteur: Jean-Pierre FRANOUX

Compte tenu des évolutions de carrière et des recrutements, il vous est proposé de créer :

> un poste de technicien à temps complet;

un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet.

L'effectif des agents municipaux est constant, ce sont les grades qu'il convient de modifier. Les postes correspondants seront supprimés après avoir recueilli l'avis du Comité Technique Paritaire lors de sa prochaine réunion.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 17 septembre 2013,

Le conseil municipal, Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ

APPROUVE cette modification du tableau des effectifs.



ifs.

Le Maire,

Jean-PierroffRANOUX.